



Réunion du Conseil d'Administration du 24 février 2024

(10h30 au château)

ORDRE DU JOUR

- 1^{ère} pierre mi-avril
- Pierres en Lumière Pinterville, ville de Gaillon, château
- Défilé du 22 juin
- "Gaillance"
- Ecoen
- Moulage du retable
- Fresques (projet Christophe Perier)
- Exposition d'outils anciens
- Achat sono
- Questions diverses

Absents : Francis et Louis

1^{ère} PIERRE

L'opération 1^{ère} pierre est envisagée mi-avril avec la possible présence de M. Hervé Morin, Président du Conseil régional de Normandie, et de Rachida Dati, Ministre de la Culture. Cette action pourrait se faire conjointement avec l'installation du moulage du retable par les ateliers du Louvre, dont la livraison est estimée entre le 15 et le 22 avril 2024.

L'inauguration de l'installation des mannequins dans les cellules de l'aile d'Estouteville pourrait également être envisagée ce jour-là.

PIERRES EN LUMIERE

Nous sommes sollicités pour des démonstrations de danses Renaissance :

Vendredi 17 mai de 18h à 23h par le château de Pinterville

Samedi 18 mai par le château et la ville de Gaillon, dont les lieux et horaires restent à définir.

DÉFILÉ/DÉAMBULATION

Suite à la première réunion du 10 février, rassemblant environ 50 personnes, nous programmons un deuxième rendez-vous le 16 mars prochain à 10h30 au château.

Nous sommes dans l'attente de l'autorisation préfectorale pour cet événement ; avril sera la date butoir au-delà de laquelle nous confirmerons ou annulerons le défilé.

Dès son feu vert, nous projetons d'ouvrir une ligne "défilé" dans le compte Dépenses des finances de l'ARC, et de fixer une limite de montant. L'Agglo pourrait participer financièrement à hauteur de 10.000 € maximum.

Un courriel sera prochainement transmis aux associations, adhérents, etc... pour inviter à la réunion du 16 mars.

En ce qui concerne la Presse, nous attendons l'autorisation préfectorale avant de communiquer plus avant. Camille préparera un communiqué de Presse à l'attention également de l'agglo et de la ville de Gaillon.

Aldo nous montre les croquis qu'il a réalisés pour imager le parcours et le déroulé du défilé et nous explique comment il conçoit son organisation.

Pascal projette sur vidéoprojecteur le PDF qu'il a réalisé concernant les guirlandes de fanions à fixer aux câbles de la rue du Général de Gaulle cf PDF joint). Environ 16 câbles permettront l'accrochage des guirlandes. Les couleurs retenues sont le jaune et le rouge. Les formes restent à choisir.

Coralie réfléchit sur les éléments qui composeront le "kit vitrines" destiné aux commerçants. Après décision du CA, une maquette sera réalisée et confiée à l'Espace Condorcet ; son atelier couture confectionnera les kits (une vingtaine selon le président de l'Union Commerciale de Gaillon, M. Pétavy).

Nous réfléchissons également au pavoisement du parcours, du château (fenêtres du châtelet donnant sur la ville) et des Jardins Hauts avec oriflammes et blasons.

Les costumes royaux seront conçus et réalisés par Caroline et Isabelle. Leur estimation est de 500 € pour Louis XII, et 300 € pour Anne de B. Celui de Georges d'Amboise est prévu pour 2025.

"GAILLANCE" (contraction des mots Gaillon et Renaissance).

Madame GRESSENT, "La Douce Tranquillité" rue du Four à Baon, invite *Dansons Renaissance !* A effectuer 2 démonstrations (une le matin, une l'après-midi) lors de la journée qu'elle organise le 14 septembre prochain autour de la Renaissance.

ECOUEN

La visite prévue au château/musée est pour le moment suspendue en raison des travaux en cours.

Camille nous transmet un lien sur une intéressante exposition à la BNF (Bibliothèque Nationale de France) "l'Invention de la Renaissance", ouverte jusqu'au 16 juin 2024.

<http://www.bnf.fr/fr/agenda/l'invention-de-la-renaissance> .

FRESQUE

Christophe Perrier, directeur de l'Ecole d'Arts Plastiques de Gaillon, a réalisé des fresques sur les personnages illustres qui sont venus au château. Il est dommage que son travail ne soit pas mis en valeur, l'ARC réfléchit sur les emplacements possibles pour leur installation au château.

EXPOSITION D'OUTILS ANCIENS

En raison des travaux, cette exposition est reportée.

ACHAT SONO

Nous convenons d'acheter du matériel de sonorisation afin d'être autonomes lors de nos événements intérieurs et extérieurs, entre autres pour les prestations de *Dansons Renaissance !* Pascal nous présente un PDF avec 3 options possibles (cf pièce jointe). C'est l'option 3 qui a été retenue.

QUESTIONS DIVERSES

Coralie nous informe du possible rachat par l'Agglo, de la maison Grise, située dans les Jardins Hauts du château.

Des graffitis du 19^{ème} siècle y sont encore visibles, l'ARC propose d'en effectuer le relevé.

Dans l'hypothèse de cette cession, Coralie souhaiterait, après son rachat par la ville de Gaillon, que la maison du XVI^{ème} siècle soit dédiée à un lieu d'expositions.

Les Douaires, situées dans l'Enceinte d'un Site Patrimonial remarquable, pourraient également constituer un intéressant espace de mise en valeur du patrimoine.

Guillaume et Coralie suggèrent que l'ARC monte un dossier pour demander leur protection.

Le CA approuve la démarche.

Il a été décidé de ne pas réunir le Conseil d'Administration avant le rendez-vous du 16 mars 2024.